

Emission obligatoire NDCS BB sprl
0,5 Mio EUR 07-2019 / 07-2022
Reporting trimestriel à fin T3 2021

Trésorerie

Au 3^{ème} trimestre aucun paiement n'est intervenu dans l'attente de la réception des permis modificatif et d'optimisation du projet d'Eupen qui permet entre autres d'augmenter le nombre d'appartements.

Nous restons actuellement dans une position identique à celle à la fin du Q2 2021.

Permis d'urbanisme

Grande nouvelle ! le permis a été octroyé le 5 octobre 2021 et signifié effectivement le 21 octobre 2021.

Ce permis donne donc 5 années pour réaliser le projet et surtout 1 appartement de plus.

Ce permis obtenu avec l'accord de la Commission Royale des Monuments et Sites, l'accord de la Communauté Germanophone - en ce qui concerne l'octroi de subsides pour certaines parties du bâtiment - et de la Ville d'Eupen bien évidemment vient remplacer le permis précédent.

Nous avons introduit la nouvelle demande de permis afin :

- d'obtenir un nouveau délai de 5 ans pour mettre en œuvre le projet puisque le permis précédent datait,
- d'optimiser un ensemble d'éléments structurels et organisationnels visant entre autre à rationaliser la localisation dans les différents étages et bâtiments du projets des cuisines et salles d'eau (ceci impactant favorablement le coût de réalisation),
- mais surtout d'obtenir un appartement de plus (11 en lieu de 10).

Activité commerciale sur la période

La mise en ligne sur les différents sites tels (Immoweb, Zimmo, Vlan etc...) des 11 appartements sera prochainement réalisée maintenant que le permis a été accordé.

Activité de développement sur la période

Pour donner suite à la réception du permis, il faut encore attendre 45 jours (période de recours) avant de lancer effectivement le chantier.